

Offre technique pour l'installation des jardins créoles à Mont Organisé et à Carice

GRADIMIRH a offert ses services au projet **PTTA NE** en mars 2016 pour l'accompagnement de proximité de **686** producteurs, **soit 343 par commune**, à la réalisation des opérations culturales dans le cadre d'une campagne d'installation des jardins créoles dans le département du Nord-Est. Les deux communes où s'exécute le projet sont **Mont Organisé et Carice**.



Le coût total du projet est de 1, 372,000 Gdes, soit 686,000.00 Gdes par commune.

MISE EN CONTEXTE

La proposition technique qui est élaborée par le Groupe de Recherche et d'Action pour le Développement du Milieu Rural Haïtien (GRADIMIRH) vise à satisfaire les exigences du Programme de Transfert de Technologies aux Agriculteurs (PTTA) à travers l'OPS NE en vue d'assurer un accompagnement de proximité à 333 producteurs par commune sur environ 150 ha (Lot 1 Ref : Annexe No 1 de l'offre) à la réalisation des opérations culturales dans le cadre de la campagne de septembre pour l'installation des jardins créoles à Mont Organisé et Carice.

OFFRE TECHNIQUE

Objectifs de l'offre

L'objectif général de l'offre est de conseiller et assister les producteurs sur leurs parcelles dans l'exécution des opérations d'installation de jardins créoles, selon les modalités décrites dans le contrat d'engagement du PTTA.

Et les objectifs spécifiques qui en découlent sont :

1. Assister les producteurs dans l'ajustement des structures de conservation des sols en faisant ressortir l'importance d'une clef entre deux courbes de niveau ;
2. Assister les producteurs dans l'installation du matériel végétal sur les structures en courbe de niveau et sur l'ensemble de la parcelle tout en tenant compte des densités de plantation

et des bonnes pratiques agricoles notamment telles que décrites dans l'itinéraire technique ;

3. Assister les producteurs pour la fertilisation de leur parcelle et les conseiller sur les bonnes pratiques d'utilisation du compost ;
4. Conseiller et assister les producteurs dans leurs opérations de lutte contre des maladies et les ravageurs ;

En outre le fournisseur devra faire ressortir les écarts entre les pratiques paysannes ou réellement appliquées pendant la campagne et les préconisations du PTTA (se référer à l'itinéraire technique simplifié annexé au contrat d'engagement et présenté en annexe 3). Il contribuera ainsi au travail de contrôle qualité réalisé par l'OPS.

Carice/Rampe vivante, canaux de contour



Carice, Rampe vivante en canne-à-sucre



**Carice/Culture associée,
parcelle de démonstration**

Carice/parcelle de démonstration, igname

